



LES MISSIONS DE LA DGE

Le sens de l'entreprise
pour l'intérêt général

LES CHIFFRES CLÉS

696
AGENTS EN
CENTRALE

650
AGENTS EN
DI(R)ECCTE

7 MILLIARDS €
DE SOUTIEN
À L'INDUSTRIE
DU FUTUR
(PIA)



20 MILLIARDS €
D'INVESTISSEMENTS

POUR LE DÉPLOIEMENT DU PLAN
FRANCE TRÈS HAUT DÉBIT



COUVERTURE
INTÉGRALE
EN **2022**

5 500 (HÔTELS
&
ÉTABLISSEMENTS HÔTELS -
RESTAURANTS)



PORTENT LA MARQUE
QUALITÉ TOURISME



2 000

BÉNÉFICIAIRES DU STATUT
D'ÉTUDIANT-ENTREPRENEUR
(PÉPITE) DEPUIS SA CRÉATION EN 2014

L'ACTION DES RÉFÉRENTS
UNIQVES À L'INVESTISSEMENT
C'EST, FIN 2016, ENVIRON :

23,5 MD€
D'INVESTISSEMENTS



51 600
EMPLOIS
CRÉÉS

7 600

ENTREPRISES ACCOMPAGNÉES
PAR LES EXPERTS DES DI(R)ECCTE



1 400
ENTREPRISES LABELLISÉES
ENTREPRISES
DU PATRIMOINE
VIVANT

7,3% & **84,5**

DU PIB EN
2015

MILLIONS DE
TOURISTES
INTERNATIONAUX



TOURISME
EN **FRANCE**

+18

DE
MILLIARDS €
DE CRÉANCES



DU CRÉDIT
D'IMPÔT POUR LA
COMPÉTITIVITÉ ET
L'EMPLOI (CICE)

AU TITRE DES
SALAIRES VERSÉS
EN **2015**

+ de 300

MESURES DE
SIMPLIFICATION
EN VIGUEUR AU
1^{ER} FÉVRIER 2017

463

PRÉVUES DANS LE
PROGRAMME
DE
SIMPLIFICATION

278 000

EMPLOIS PRÉSERVÉS
GRÂCE À L'ACTION DES COMMISSAIRES
AU REDRESSEMENT PRODUCTIF

ÉDITO

L'action de la Direction générale des entreprises (DGE) est au cœur des mutations de notre société : transformation numérique de l'économie, et en particulier de l'industrie avec le programme Industrie du futur, nouvelles formes d'activité, innovation foisonnante, essor de l'entrepreneuriat...

Incarnation d'un Etat stratège disposant d'une vision sectorielle reconnue, la DGE couvre l'ensemble du spectre de l'industrie, des services, de l'artisanat, du commerce et du tourisme, pour toutes les entreprises, du micro-entrepreneur au grand groupe.

Au quotidien, les 1 300 agents de la DGE (dont la moitié au plus près des entreprises, dans les régions) dessinent les contours des filières de demain en lien avec les entreprises et leurs représentants, encouragent la création, la croissance et le rebond des entreprises, intègrent les enjeux de compétitivité à tous les niveaux de l'économie, agissent de concert avec nos partenaires européens et internationaux sur des objectifs communs et accompagnent les entreprises lorsqu'elles se restructurent ou rencontrent des difficultés.

Dans un contexte où l'emploi et la croissance constituent des enjeux majeurs de notre société, cette action structurante de l'Etat pour développer la compétitivité et l'attractivité de la France à moyen et long terme est essentielle. C'est tout le sens de l'engagement de la DGE, au service des entreprises et dans l'intérêt général.



Pascal Faure
Directeur général des entreprises

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'P. Faure', written in a cursive style.

La DGE

Sous l'autorité du ministre de l'Économie et des Finances, la DGE élabore et met en œuvre les politiques publiques relatives à l'industrie, à l'économie numérique, au tourisme, au commerce, à l'artisanat et aux services. Ses 1 300 agents sont mobilisés aux niveaux national et régional à travers les Direccte, pour favoriser la création, le développement, l'innovation et la compétitivité des entreprises de toutes tailles, en France et à l'international.

La DGE entretient des relations étroites avec les entreprises elles-mêmes et leurs représentants : organisations et fédérations professionnelles, chambres consulaires, réseaux d'accompagnement, etc. Cette connaissance et cette proximité lui permettent d'établir des diagnostics partagés pour des actions publiques pertinentes.

Textes de référence :

- Décret n°2014-1048 du 15 septembre 2014 modifiant le décret n°2009-37 du 12 janvier 2009 relatif à la DGCI.
- Arrêté du 15 septembre 2014 portant organisation de la DGE.



L'ORGANISATION DE LA DGE

TROIS SERVICES SECTORIELS

Les services sectoriels portent l'expertise de la DGE pour les secteurs et filières dont ils ont la charge, socle pour la construction et la mise en œuvre des politiques publiques les plus pertinentes en faveur de leur compétitivité, dans l'intérêt général.

■ LE SERVICE DE L'INDUSTRIE (SI)

Il est compétent pour la plupart des industries manufacturières : chimie, matériaux, mécanique, matériels de transport, énergie, éco-industries, industries de santé, mode et textile, biens de consommation...

Il est aussi chargé du contrôle des produits industriels soumis à des réglementations spécifiques tels que les biens et technologies à double usage civil et militaire et les produits chimiques pré-curseurs de drogues.

■ LE SERVICE DE L'ÉCONOMIE NUMÉRIQUE (SEN)

Il est compétent pour l'ensemble de l'économie numérique : semi-conducteurs, systèmes complets pour l'informatique ou les réseaux, industries de contenu ou d'usage.

Il assure également des missions dans le domaine de la gestion du spectre électromagnétique, de la réglementation des communications électroniques, et des activités postales, et veille à la diffusion du numérique dans l'ensemble de l'économie et tout particulièrement des entreprises.

■ LE SERVICE DU TOURISME, DU COMMERCE, DE L'ARTISANAT ET DES SERVICES (STCAS)

Il est compétent pour les entreprises artisanales, du commerce, du tourisme, et des services aux entreprises et à la personne.

Il est également chargé de missions de suivi des réglementations relatives à l'accès à certaines professions et contribue à la politique de l'État en matière de professions libérales.

DEUX SERVICES À COMPÉTENCE

■ L'AGENCE DU NUMÉRIQUE (AN)

L'Agence du Numérique a pour mission d'impulser et de soutenir des actions préparant la société française aux révolutions numériques. Elle intervient toujours en soutien à des écosystèmes territoriaux associant acteurs publics et privés, avec un rôle d'animation et de soutien à des initiatives locales. Elle mène des actions de terrain ciblées et concrètes.

Pour atteindre cet objectif, l'Agence du Numérique pilote trois politiques publiques complémentaires : le Plan France Très Haut Débit, le Programme Société Numérique et l'Initiative French Tech.



TROIS SERVICES TRANSVERSAUX

■ LE SERVICE DE LA COMPÉTITIVITÉ, DE L'INNOVATION ET DU DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES (SCIDE)

Il a pour mission de renforcer la compétitivité et l'innovation dans les entreprises, par des politiques en faveur de l'entrepreneuriat, la recherche et le développement, la simplification, la propriété industrielle et la lutte contre la contrefaçon, la normalisation, la réglementation des produits, la qualité, la métrologie...

Il réalise et publie des statistiques et des études économiques pour le compte de la DGE.

■ LE SERVICE DE L'ACTION TERRITORIALE, EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE (SATEI)

Il a pour mission de soutenir les entreprises en difficulté et d'appuyer les projets d'investissement et de développement dans les territoires, en particulier en pilotant l'action des services déconcentrés de la DGE ; il pilote la politique des pôles de compétitivité. Il coordonne l'action européenne et internationale de la direction et assure également la tutelle des chambres consulaires.

■ LE SECRÉTARIAT GÉNÉRAL (SG)


Il est chargé du bon fonctionnement de la direction : ressources humaines, communication, budget, informatique, contrôle de gestion.

Il assure la gestion des corps techniques (techniciens supérieurs de l'économie et de l'industrie, ingénieurs de l'industrie et des mines), ainsi que le traitement des questions réglementaires relatives aux personnels de La Poste et de France Télécom.

SERVICES NATIONAUX RATTACHÉS AU DGE

■ LE SERVICE DE L'INFORMATION STRATÉGIQUE ET DE LA SÉCURITÉ ÉCONOMIQUES (SISSE)

Le SISSE a pour mission, en lien avec les ministères concernés, d'identifier les secteurs, les technologies et les entreprises relevant des intérêts économiques, industriels et scientifiques de la Nation ; de concourir à l'élaboration de la position du Gouvernement en matière d'investissements étrangers ; d'informer les autorités de l'Etat sur les personnes, entreprises et organismes présentant un intérêt ou représentant une menace pour les intérêts stratégiques et de contribuer à veiller à la bonne application de la loi du 26 juillet 1968 (protection d'informations sensibles).



ORGANIGRAMME

AGENCE DU
NUMÉRIQUE

SERVICE DE
L'INFORMATION
STRATÉGIQUE ET
DE LA SÉCURITÉ
ÉCONOMIQUES

SECRETARIAT
GENERAL
DU CONSEIL
NATIONAL DE
L'INDUSTRIE

SERVICE DE
L'INDUSTRIE

SI

SOUS-DIRECTION
DES MATÉRIELS
DE TRANSPORT,
DE LA MÉCANIQUE
ET DE L'ÉNERGIE

SOUS-DIRECTION DE
LA CHIMIE,
DES MATÉRIAUX ET
DES ÉCO-INDUSTRIES

SOUS-DIRECTION DES
INDUSTRIES DE SANTÉ
ET DES BIENS DE
CONSOMMATION

SERVICE DE
L'ÉCONOMIE
NUMÉRIQUE

SEN

SOUS-DIRECTION
DES RÉSEAUX ET DES
USAGES NUMÉRIQUES

SOUS-DIRECTION DE
L'ÉLECTRONIQUE ET
DU LOGICIEL

SOUS-DIRECTION DES
COMMUNICATIONS
ÉLECTRONIQUES ET
DES POSTES

SERVICE
DU TOURISME,
DU COMMERCE,
DE L'ARTISANAT
ET DES SERVICES

STCAS

SOUS-DIRECTION DU
TOURISME

SOUS-DIRECTION DU
COMMERCE,
DE L'ARTISANAT ET
DE LA RESTAURATION

SOUS-DIRECTION
DES ENTREPRISES
DE SERVICES ET
DES PROFESSIONS
LIBÉRALES

COMMISSARIAT
GÉNÉRAL À LA
FÊTE DE LA
GASTRONOMIE

DIRECTEUR GÉNÉRAL

Pascal FAURE

SERVICE DE LA COMPÉTITIVITÉ, DE L'INNOVATION ET DU DÉVELOPPEMENT DES ENTREPRISES

SCIDE

SOUS-DIRECTION DE L'INNOVATION ET DE L'ENTREPRENEURIAT

SOUS-DIRECTION DU DROIT DES ENTREPRISES

SOUS-DIRECTION DE LA NORMALISATION, DE LA RÉGLEMENTATION DES PRODUITS ET DE LA MÉTROLOGIE

SOUS-DIRECTION DE LA PROSPECTIVE, DES ÉTUDES ET DE L'ÉVALUATION ÉCONOMIQUES

SERVICE GUICHET ENTREPRISES

SERVICE DE L'ACTION TERRITORIALE, EUROPÉENNE ET INTERNATIONALE

SATEI

SOUS-DIRECTION DE LA RÉINDUSTRIALISATION ET DES RESTRUCTURATIONS D'ENTREPRISES

SOUS-DIRECTION DE L'ACTION TERRITORIALE ET DU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

SOUS-DIRECTION DE L'EUROPE ET DE L'INTERNATIONAL

SOUS-DIRECTION DES CHAMBRES CONSULAIRES

SECRETARIAT GÉNÉRAL

SG

SOUS-DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DE LA COMMUNICATION

SOUS-DIRECTION DES AFFAIRES FINANCIÈRES ET DES MOYENS



www.entreprises.gouv.fr
Direction générale des entreprises

67 rue Barbès ■ BP 80001 ■ 94201 Ivry-sur-Seine Cedex

